

Zeitschrift:	Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde
Band:	16 (1926)
Heft:	1-3
Artikel:	Quelques légendes du Val d'Hérens
Autor:	Berard, Cl.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1004987

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Korrespondenzblatt der Schweiz.
Gesellschaft für Volkskunde

Bulletin mensuel de la Société
Suisse des Traditions populaires

16. Jahrgang — Heft 1/3 — 1926 — Numéro 1/3 — 16^e Année

CL. BERARD, Quelques légendes du Val d'Hérens. — Dr. M. Szadrowsky, Walliserisches. — Dr. R. Gauß, Die Hexenmatte bei Pratteln. — Notes de folklore du «Conservateur suisse». (Suite.) — E. Berchtold, Einstige Liebesbriefe, Spruchbrieflein und Eheverträge. — S. AUBERT, Les «Failles» et les «Alouilles» dans la campagne genevoise. — Antworten und Nachträge: Zum Stecknisticken. — Fragen und Antworten: Wasserprobe. Jungbrunnen. Abzählreime. — Fragen: Kienspanhalter. Mangelbretter. — Voranzeige. — Bücher anzeigen: Alois Albert Zürcher, Schweizer Sagen, Gebräuche und Legenden. John Meier, Das Guggisberger Lied. Fritz Nußbaumer, Grundzüge einer Heimatkunde von Guttannen im Haslital. Lang, Medizinische Gerichtsbarkeit im alten Zürich. Anna Zollinger-Escher, Die Grußformeln der deutschen Schweiz. Hans Lemmer, Schwingerchronik.

Quelques légendes du Val d'Hérens

par CL. BERARD (Sierre).

1. La chasse de nuit.

Dans le val d'Hérens il arrive souvent, paraît-il, que les âmes en peine soient poursuivies par les esprits infernaux.

Les personnes qui rentrent de Sion, tard dans la nuit, entendent quelquefois un vacarme assourdissant; une brebis poursuivie par la meute invisible vient alors se réfugier près des passants et implorer leur pitié.

Si les voyageurs la prennent sous leur protection et récitent une prière à l'intention de l'âme en peine, le bruit continue encore quelques instants, puis bientôt tout rentre dans le silence. Dans le cas contraire, la chasse se poursuit au loin, dans une course effrénée après la pauvre bête.

On raconte qu'un homme de St-Martin rencontra un jour une brebis ainsi traquée qui vint se jeter dans ses jambes. L'homme sans cœur la repoussa d'un violent coup

de pied et la pauvre brebis en partant le maudit par ces mots : « Tu seras malheureux ainsi que ta postérité jusqu'à la 7^e génération. »

Les gens de St-Martin affirment que la malédiction de la brebis continue à peser sur cette famille.

2. La chaudière de l'alpage de Mandelon.

La chaudière de l'alpage de Mandelon disparaissait toutes les années après la saison estivale et on ne pouvait jamais découvrir le voleur.

A bout de patience, le fromager jeta un charme¹⁾ devant la porte de la cave. Comme les années précédentes, le voleur voulut accomplir son méfait. Il pénétra dans la cave par une issue secrète, ouvrit la porte et sortit avec la chaudière sur ses épaules. Mais arrivé à l'endroit *tzerno* il fut immobilisé, et resta figé comme une statue.

Au printemps suivant, les propriétaires montèrent à l'alpage pour faire les travaux d'usage. A leur stupéfaction ils aperçurent devant la cave un homme immobile, portant la chaudière sur ses épaules. Malgré tous leurs efforts ils ne parvinrent ni à le faire bouger ni à le décharger de son fardeau.

Le fromager, informé du fait, arriva à son tour ; il toucha le malheureux qui s'écroula sur le sol. On ne recueillit que des os et de la poussière.

Depuis ce jour, personne ne s'est plus avisé de dérober la chaudière de Mandelon.

3. Le sort jeté sur la génisse de St-Martin.

Il est un village du Val d'Hérens qui, suivant la tradition, passait pour entretenir des relations suivies avec les esprits infernaux.

Un homme de cette localité, expert dans l'art de jeter les maléfices, en voulait — pour une raison quelconque — à un riche propriétaire de St-Martin. Un jour qu'il était de passage dans ce village, il jeta un sort sur la plus belle pièce de bétail de son ennemi. Une superbe génisse, reine du troupeau, tomba dans un complet abattement ; elle refusait les soins qu'on voulait lui prodiguer. En désespoir de cause, le propriétaire s'en fut trouver un guérisseur célèbre de la localité.

¹⁾ en patois *tzerna*.

Le praticien, après avoir acquis la certitude que Colatzet, l'homme aux maléfices, était venu à St-Martin ce jour-là, conseilla au propriétaire de faire du feu devant son étable, de placer la chaîne de la génisse dans les flammes et de la laisser aussi longtemps que la bête serait malade.

L'opération durait depuis quelques heures et le sort de la génisse ne s'améliorait pas, lorsque tout à coup on vit accourir un homme, les traits bouleversés, la tête en transpiration, levant les bras en l'air et criant: «Eteins le feu, je brûle! je brûle!

Au même instant la bête fut guérie et jamais plus Colatzet ne pratiqua sa sinistre besogne.

4. Le jeteur de sorts.

On raconte que dans un village du district d'Hérens vit encore un homme doué de pouvoir de jeter des sorts (*tzerna*).

Des voleurs venaient régulièrement lui dérober des choux. Rendu furieux par ces larcins continuels, il *tzerna* son jardin. Mais voilà qu'un soir, l'un de ses fils ne rentra pas à l'heure du souper. On le chercha et, finalement, on le découvrit immobilisé dans le jardin. Son père se hâta de le délivrer du sort qui pesait sur lui.

On raconte que ce même homme a le pouvoir de soutirer du vin de n'importe quel tonneau. Il suffit qu'il connaisse la place du récipient dans la cave et la direction du robinet. Plusieurs personnes déclarent l'avoir vu boire en chemin. Pour cela il lui suffit de planter un couteau dans un arbre.

5. Le chasseur de St-Martin.

Au siècle dernier vivait à St-Martin le plus habile chasseur de chamois de la région. Jamais il n'était rentré chez lui sans butin. Pareil succès devait sembler étrange aux gens du village. On raconta bientôt sur son compte les faits les plus extraordinaires. Quelques uns disaient que les chamois, hypnotisés à son apparition, venaient d'eux-mêmes se placer devant le canon de sa carabine; d'autres prétendaient avoir vu le diable en personne lui apporter le gibier. Enfin les mieux informés affirmaient que le hardi chasseur avait reçu du démon le pouvoir de circonscrire dans un petit rayon le parcours des chamois. Bref, tout le monde se mettait d'accord pour reconnaître qu'une chance si extraordinaire était le résultat d'un pacte avec les esprits infernaux. Le chasseur

n'en continuait pas moins ses chasses fructueuses dans les montagnes des environs et jamais la viande ne lui manqua pendant l'hiver.

Enfin le disciple de St-Hubert mourut. Lorsque le marguillier voulut mettre en branle les cloches pour annoncer le trépas du chasseur, il ne put en tirer aucun son. Les cloches confirmèrent ainsi la croyance populaire.

6. *Le revenant de Villetaz.*

Il y a quelques années, dans le petit village de Villetaz, près d'Evolène, des revenants faisaient tous les soirs un vacarme infernal chez un brave propriétaire de l'endroit. Ils avaient pris possession de son galetas, mais ne s'étaient encore jamais aventurés dans sa chambre à coucher.

Or, une nuit, tandis que l'homme dormait, un choc violent ébranla la porte; un individu entra, comme s'il avait été chez lui, se déshabilla, monta sur le lit et se coucha auprès de l'Evolénard à demi-mort d'épouvante.

Celui-ci conserva cependant assez de sang-froid pour réciter le 1^{er} chapitre de l'Evangile de St-Jean. Puis, appuyant l'un de ses pieds contre la paroi, il poussa de l'autre, avec la dernière énergie, le mort hors du lit. Celui-ci tomba comme une masse et l'Evolénard lui cria: «*Tu es en bas maintenant*». Le revenant s'en alla et referma la porte et dès ce jour il ne revint plus troubler le repos des vivants.

Walserisches.

Von Professor Dr. M. Szwadrowsky, Chur.

1. Dr Schällä=Alabäd in Hinterrhein.

Über diesen Brauch schreibt mir ein Kantonsschüler aus Hinterrhein folgendes:

In dem Heimatdorf da ischt no ä schönä Bruech. Wier sägä-mä dr Schällä-Alabäd. Am Alabäd vor dr Alplädig sammeln-schi Buobä vom ganza Näscht. Schi gänd de in d'Rüütänä. Schi dochä dert inärä Hüttä Nakö und äs Milchriis drzuv. Mensch gnuog gässä hend, d'Hüttä in d'Ornig taa hend, so gänsch widär hei. Imä Stall händsch Gloggä und Plümpä versteckt. D'Kilchä-Uur schlaat gat ölf. Da nähmen'sch d'Schällä fürchä. Dr Schällä-prefident stellt d'Buoba schön in d'Reiä und de leggänsch d'Schällä a. Zwee und zwee gänd mit-anandara. Vor äm erschäa Huus ständsch